

# DE LA HOLDING À LA SOCIÉTÉ PATRIMONIALE

## OBJECTIFS

- **Savoir apprécier les enjeux liés à une prise de participation d'une société holding dans une entreprise.**
- **Développer l'activité patrimoniale de sa société holding via des investissements.**
- **Intégrer la gestion d'un patrimoine personnel à l'impôt sur les sociétés.**
- **Connaître les modalités de transmission d'une société holding patrimoniale.**

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Déterminer si la société holding patrimoniale est un outil opportun dans sa situation.
- Choisir les placements adaptés à la stratégie de développement de la société patrimoniale.
- Approcher les taux de prélèvements à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.
- Utiliser la société holding patrimoniale comme un outil d'anticipation de sa transmission.

## CONTENU

- Les enjeux d'une prise de participation dans une société d'exploitation (au niveau juridique, fiscal, financier, matrimonial, prévoyance).
- Les différents placements possibles dans les sociétés holding.
- L'écart de taux de prélèvements entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.
- Les modalités de transmission et le démembrement de propriété.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation PowerPoint / Support stagiaire / Échanges / Cas concrets

## FORMATEURS

Conseiller(ère)s du Cerfrance Poitou-Charentes, spécialisé(e)s en gestion financière et patrimoniale

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des capacités acquises.
- Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

## PRÉ-REQUIS

Toute personne disposant d'une société holding ou en phase de réflexion sur sa création.



1 JOUR (7H)



294 € TTC (tarif avant prise en charge)

- **Pour les exploitants agricoles,** Formation non éligible à un financement VIVEA.
- **Pour les commerçants, artisans, professions libérales,** possibilité de prise en charge d'une partie de la formation via votre organisme de financement (OPCO).
- **Et en tant que chef d'entreprise,** vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une prise en charge est également possible pour vos salariés. Renseignez-vous auprès de l'organisme financeur de votre formation.



## Pensez à faire vos demandes de financement ou de remboursement.

Le montant à la charge du stagiaire dépendra de la prise en charge par son opérateur de compétences.



## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription via notre bulletin d'inscription disponible auprès de votre agence ou sur notre site internet [www.poitoucharentes.cerfrance.fr](http://www.poitoucharentes.cerfrance.fr)
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation (cf «contacts»)



# CONTACTS

# SERVICE FORMATIONS

# CLIENTS

---

## ORGANISME DE FORMATION

### CHARENTE CHARENTE-MARITIME VIENNE

Laurie Cornuau

Cerfrance Poitou-Charentes  
2133 Rte de Chauvigny  
86550 Mignaloux-Beauvoir  
05 49 448181  
[formationclient@pch.cerfrance.fr](mailto:formationclient@pch.cerfrance.fr)

### DEUX-SÈVRES

Patricia Bruneau

Cerfrance Poitou-Charentes  
18 rue de l'espace • CS 10035  
79300 Bressuire Cedex  
05 49 65 04 79  
[formationclient@pch.cerfrance.fr](mailto:formationclient@pch.cerfrance.fr)



### Cerfrance Poitou-Charentes

Siège social  
Les Rocs - Chavagné - CS 40070  
79260 La Crèche  
**05 49 76 45 45**



Cerfrance  
Poitou-Charentes  
est une entreprise  
certifiée ISO 9001.



Association de Gestion et de Comptabilité de Poitou-Charentes

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine